Higher Education Quality Council of Ontario
An agency of the Government of Ontario

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
Un organisme du gouvernement de l'Ontario

PLAN PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ DU COQES (2021-2026) : RAPPORT D'ÉTAT DE SITUATION 2023

Introduction

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) s'efforce de répondre aux besoins de ses employés et de ses clients handicapés et travaille fort pour éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité.

Il s'engage aussi à respecter les exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). Ce plan d'accessibilité décrit les mesures que nous prenons pour répondre à ces exigences et améliorer la situation des personnes handicapées. Notre plan montre comment nous nous acquitterons de notre rôle qui consiste à faire de l'Ontario une province accessible pour tous les Ontariens et Ontariennes.

Le Plan pluriannuel d'accessibilité, de concert avec la Politique intégrée sur l'accessibilité, a été élaboré conformément aux exigences de la LAPHO et, ensemble, ils décrivent l'engagement du COQES et sa stratégie pour atteindre les objectifs d'accessibilité.

Le rapport d'état annuel présente les progrès réalisés par le COQES en ce qui concerne l'accessibilité et les initiatives énumérées dans le Plan pluriannuel d'accessibilité 2021-2026. Certains domaines de progrès sont résumés ci-dessous :

Services à la clientèle

- Le COQES fonctionne comme une agence virtuelle, mais son personnel demeure déterminé à offrir un service à la clientèle accessible aux personnes handicapées par téléphone, par la poste, par courriel ou lors d'événements en personne.
- Le site Web du COQES est mis à jour afin que les personnes handicapées aient des chances égales d'obtenir et d'utiliser ses produits de recherche, et d'en profiter.
- En novembre 2023, le COQES a organisé une conférence en personne qui comprenait un processus d'inscription en ligne accessible ainsi que le contenu et le lieu de la conférence.
- Dans le cadre du programme de la conférence, le COQES a offert du soutien en santé mentale au moyen de séances spécialisées conçues pour répondre aux besoins individuels en matière de temps de silence et de réflexion.

Renseignements et communications

- Tout le nouveau contenu du site Web du COQES est conforme au niveau AA des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0.
- Le COQES a publié un avis sur son site Web indiquant que les renseignements sont disponibles sur demande dans divers formats accessibles.
- L'offre de formats accessibles et de mesures de soutien à la communication aux personnes handicapées doit se faire en temps opportun et sur demande, en tenant compte de leurs besoins en matière d'accessibilité, et sans frais supplémentaires par rapport à ce qui est facturé aux autres.
- Le COQES utilise du texte de remplacement accessible dans tout le contenu des médias sociaux.
- Le COQES a mis à jour son processus de rétroaction pour assurer des réponses en temps opportun aux demandes de renseignements ou aux plaintes concernant l'accessibilité.
- Le COQES a demandé des commentaires précis sur les mesures d'adaptation en matière d'accessibilité fournies à la conférence de novembre aux personnes qui ont participé à un sondage après l'événement.

Recrutement et emploi

- Le COQES a poursuivi son engagement à adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles, et continue de recruter à l'aide d'offres d'emploi accessibles, qui comprennent des renseignements sur la manière dont le COQES s'adaptera aux personnes handicapées tout au long des processus de recrutement et d'intégration.
- Le COQES met à la disposition des nouveaux employés des politiques qui soutiennent les employés handicapés le plus tôt possible dans le cadre du processus d'intégration.

Approvisionnement

- Toutes les demandes de proposition (DP) et les déclarations d'intérêt (DI) sont affichées sur le site Web du COQES dans un format conforme au niveau AA des WCAG 2.0.

Formation

- Le COQES offre de la formation aux employés sur les normes d'accessibilité et sur le *Code des droits de la personne* en ce qui a trait aux personnes handicapées. La formation est offerte de la façon qui convient le mieux aux tâches et aux besoins des employés.
- Tous les nouveaux employés suivent la formation sur l'accessibilité dans les 30 jours suivant le début de leur emploi ou de leur stage.
- Le personnel des communications du COQES a reçu une formation externe sur la création et le formatage de documents conformes à la LAPHO dans le cadre de son perfectionnement professionnel continu.
- Le COQES a transféré les dossiers de formation des employés au système logiciel de paye afin d'harmoniser les dossiers et les dates d'achèvement pour chaque employé.

Renseignements supplémentaires

Le plan d'accessibilité du COQES est affiché à l'adresse www.heqco.ca.

Pour de plus amples renseignements sur le plan d'accessibilité, veuillez communiquer avec :

Kale Brown (416) 564-5347 kbrown@heqco.ca

Il est possible d'obtenir les formats standard et accessible de ce document gratuitement sur demande auprès de :

Matt Ross (416) 624-3250 info@heqco.ca